uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

LICENCE MUSICOLOGIE, PARCOURS "FORMATION SUPÉRIEURE DE MUSICIEN INTERPRÈTE" (FOSMI)

DOMAINE(S) :
ARTS - LETTRES - LANGUES

MENTION	Musicologie
DISCIPLINE(S)	Musicologie
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
COMPOSANTE(S)	IECI - Institut d'études culturelles et internationales
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Cette licence FOSMI s'inscrit dans le schéma européen des diplômes de l'enseignement supérieur, le LMD licence, master, doctorat. Elle s'adresse :

» aux musiciens interprètes pratiquant un instrument ancien désireux d'approfondir leur démarche et d'évaluer leur place dans le monde moderne, à travers la création contemporaine en particulier ;

» aux musiciens interprètes pratiquant un instrument moderne désireux d'une approche historique et musicologique de leur pratique, et d'une bonne connaissance des musiques anciennes en particulier.

Les enseignements reposent sur les ressources pédagogiques, intellectuelles et artistiques des établissements suivants :

» Le **Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rueil-Malmaison**

» Le **Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles**

» Le **Centre de musique baroque de Versailles**

» **L'Institut d'études culturelles et internationales de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**

Le choix d'un enseignement équilibré, ménageant pratique artistique de haut niveau et vaste culture humaniste, vise à permettre aux futurs diplômés un exercice éclairé de leur art.
Le programme englobe l'étude d'un vaste patrimoine hérité de civilisations, de sociétés, de personnalités disparues et se propose de rendre compréhensible et accessible l'activité humaine du temps présent.

Le répertoire musical baroque des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles fera l'objet d'une grande attention. Toutefois, l'étude porte sur d'autres périodes de l'histoire de la musique, de la pensée et des arts, ainsi que sur la situation politique, économique et social de ces époques.

Spécificités de la formation

Il sera proposé aux étudiants-musiciens de :

» perfectionner leur pratique instrumentale à partir de répertoires médiévaux jusqu'aux œuvres de compositeurs contemporains ;
» s'approprier les traités d'interprétation instrumentale et de composition musicale disponibles ;
» élargir le champ de leurs connaissances et de leurs pratiques musicales, notamment au sein d'ateliers divers ;
» produire des programmes musicaux sur des scènes professionnelles de diffusion artistique ;
» approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'histoire des sociétés humaines, de l'histoire des idées, de la littérature, des arts en général et de la musique en particulier ;
» approfondir leur maîtrise de l’anglais (notamment musicologique) ou de se perfectionner en français (pour les étudiants étrangers) ;
» s’initier aux cultures numériques adaptées aux champs des humanités et de la pratique musicale ;
» découvrir les ressorts de l'activité économique, les règles fondamentales du droit et l'activité des institutions culturelles contemporaines où s'inscrira leur avenir professionnel.

Compétences développées

La licence MIP, parcours "Formation supérieure de musicien interprète" (FoSMI) apportera aux étudiants-musiciens :

» technicité instrumentale ou vocale dans le domaine des musiques du patrimoine musical européen, du Moyen âge à nos jours ;
» ouverture à d'autres esthétiques et à d'autres arts ;
» capacité à exercer leur art dans les circuits professionnels de diffusion ;
» connaissance éclairée du monde contemporain ;
» aptitude à prolonger leurs études au niveau " Master ".

Partenaires

> Consulter le site du conservatoire de Rueil-Malmaison
> Consulter le site du conservatoire de Versailles

Conditions d'admission

Diplômes requis :

- » Baccalauréat ou diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence ;
- » Diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DINOP), Diplôme d'études musicales (DEM), médaille d'or et premier prix d'un établissement d'enseignement public de la musique.

Inscription

La licence MIP, parcours "Formation supérieure de musicien interprète" (FoSMI) est une **formation sélective**.

- » **Les candidats sont pré-sélectionnés sur dossier, puis auditionnés avant d'être déclarés admis.**

Déroulement de l'audition :

Pour les instrumentistes :
- Exécution d'un programme instrumental libre intégrant des pièces d'esthétiques différentes.
- L'une au moins des pièces doit être accompagnée (sauf pour l'orgue et le clavecin).
- Ce programme doit être d'une durée totale de 20 minutes environ: le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment,
- Entretien avec le jury portant notamment sur le projet d'études.

Pour les chanteurs :
- 1 pièce de musique française avec récitatif,
- 2 pièces de styles différents et dans des langues étrangères distinctes,
- Entretien avec le jury portant notamment sur le projet d'études.

Les auditions pour l'entrée en L1, mais aussi en L2 MIP-FoSMI et L3, se dérouleront **du 22 avril au 7 mai 2024** au Conservatoire à rayonnement régional de Versailles et au CRR de Rueil-Malmaison.

Les inscriptions se font via la plateforme Parcoursup.
Pour les étudiants souhaitant intégrer une L2 MIP-FoSMI ou une L3, l'inscription est à effectuer via l'application E-candidat.

Étudiants étrangers

Merci de consulter la page dédiée ICI

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**
- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle
Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :
Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Plus d'infos : Direction de la formation continue et des relations entreprises

Contenu de la formation

Merci de consulter les fiches UE détaillées dans l'encart de droite

Semestre 1

Bloc de compétences disciplinaires

Discipline principale instrument/voix (15h - 6 ECTS)
Basse continue / 2e instrument (15h - 2 ECTS)
Ornementation, improvisation (15h - 2 ECTS)
Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)
Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires complémentaires
Cours obligatoires universitaires

Ecriture (18h - 3 ECTS)
Solfège ancien, étude des traités (15h - 1 ECTS)
Pratique vocale, chœur (12h - 1 ECTS)
Pratique corporelle 1 (12h - 1 ECTS)
Analyse 1 (15h - 2ECTS)
Méthodologie (12h - 1 ECTS)

1 UE au choix :
Histoire de l'art (18h - 3 ECTS)

Introduction à la littérature comparée (30h - 3 ECTS)

Bloc de compétences transversales et linguistiques
1 UE obligatoire
Anglais musical renforcée (12h - 3 ECTS)
1 UE au choix
Anglais (24h - 3 ECTS)
FLE (pour étudiants étrangers) (24h - 3 ECTS)

Semestre 2

BCC disciplinaires

Discipline principale Instrument/voix (15h - 6 ECTS)
Deuxième instrument ancien OU Basse continue (15h - 2 ECTS)
Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)

BCC complémentaires
Ecriture 2 (18h - 3 ECTS)Solfège ancien, études des traités 2 (15h - 2 ECTS)
Pratique vocale 2 (chant grégorien) (12h - 1 ECTS)
Pratique mentales et corporelles 2 (15h - 1 ECTS)Organologie, lutherie, accords, tempéraments (12h - 1 ECTS)
Projet artistique 2 (20h - 2 ECTS)

1 UE au choix (15h – 2 ECTS)
Direction de chœur
Harmonisation au clavier
Edition d'une préface

1 UE au choix
Enjeux de l'Histoire culturelle (18h - 3 ECTS)
Culture antique et humanités (24h - 3 ECTS)

UE de langue, une UE au choix (24h - 3 ECTS)
Anglais musical
FLE pour étudiants étrangers

Semestre 3

Bloc de compétences disciplinaires
Discipline principale - Instrument/voix (15h - 6 ECTS)
Basse continue / 2e instrument (15h - 2 ECTS)
Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)
Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences transversales et linguistiques
1 UE au choix
Histoire des institutions et des métiers de la culture (18h - 3 ECTS)
Culture antique et humanités (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires complémentaires et professionnelles
1 UE au choix
Anglais (24h - 3 ECTS)
FLE -pour étudiants étrangers (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires complémentaires et professionnelles

Ornementation / improvisation (15h - 2 ECTS)
Ecriture polyphonique, contrepoint ancien (18h - 3 ECTS)
Organologie, lutherie, accords, tempéraments (12h - 1 ECTS)
Danse renaissance et baroque (18h - 1 ECTS)
Analyse 2 (15h - 2 ECTS)
Pratique vocale : rhétorique et déclamation (12h - 1 ECTS)

Semestre 4

BCC disciplinaires 2

Discipline principale - Instrument/voix (15h - 6 ECTS)
Basse continue / 2e instrument (15h - 2 ECTS)
Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés (24h - 3 ECTS)
Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)
Master-Classes et Académies 4 (6h)

BCC complémentaires et professionnelles 2

Ornementation/improvisation (15h - 2 ECTS)
Pratique vocale : rhétorique et déclamation (15h - 2 ECTS)
Pratique de l'image et du son (15h - 2 ECTS)
Pratiques mentales et corporelles (15h - 1 ECTS)
Pédagogie de la musique 2 (12h)
Projet artistique 4 (20h)

BCC transversales et linguistiques 2:
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes (30h - 3 ECTS)

Art et société
Patrimoine et politiques culturelles

1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes
Anglais musical renforcé 2 (12h)
Anglais (24h - 3 ECTS)
Français Langue étrangère (FLE) (24h - 3 ECTS)

1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes
Engagement et vie associative (8h - 3 ECTS)
Théorie et pratique des activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)
Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art) (3 ECTS)

Semestre 5

Bloc de compétences disciplinaires et linguistiques
1 UE au choix pour 3 ECTS

Histoire moderne (30 - 3 ECTS)
Histoire contemporaine (30 - 3 ECTS)
Histoire globale (36 - 3 ECTS)

UE de langue:
1 UE au choix

Anglais LV1
FLE (pour étudiants étrangers)

Bloc de compétences disciplinaires
Discipline principale Instrument/voix (15h - 2 ECTS)
Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)
Initiation à la recherche en Histoire de la Musique et musicologie (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires, professionnelles et transversales
Analyse 5 (15h - 2 ECTS)
Stage de mise en situation professionnelle (24h - 5 ECTS)
NTIC (24h - 3 ECTS)

1 UE au choix pour 2 ECTS:
Harmonisation au clavier ou basse continue (15h - 2 ECTS)
Direction de chœur (15h - 2 ECTS)
Deuxième instrument (15h - 2 ECTS)

Semestre 6

Bloc de compétences disciplinaires
"Discipline principale - Instrument/voix" (15h - 8 ECTS)
Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en Histoire de la Musique et musicologie (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires et transversales
Master Classes de pré-spécialisation (15h - 1 ECTS)
Nouvelle technologies : outils de production multimédia (18h - 3 ECTS)
Création contemporaine (12h - 3 ECTS)
Pratiques mentales et corporelles (15h - 1 ECTS)

Au choix 1 UE (15h - 2 ECTS):
Harmonisation au clavier ou basse continue
Direction de chœur
Deuxième instrument

Bloc de compétences disciplinaires et linguistiques - Au choix

Histoire moderne (42h - 3 ECTS)
Histoire contemporaine (42h - 3 ECTS)
Arts, culture visuelle, spectacles (30h - 3 ECTS)

UE de langue: une au choix
Anglais LV1 (24h - 3 ECTS)
FLE pour étudiants étrangers (24h - 3 ECTS)

Perspectives professionnelles

- Musicien professionnel
- Musicien interprète, soliste ou membre d'un orchestre
- Enseignant chercheur
- Médiateur culturel

Poursuites d'études à l'UVSQ

- Master de musicien interprète, spécialiste
- Master mention musicologie - Université Paris-Saclay : Master 1 et Master 2

Adresses et coordonnées

Institut d'études culturelles et internationales (IECI)
47, boulevard Vauban
78047 Guyancourt cedex
Tél. : 01 39 25 50 00
formations-ieci@uvsq.fr

Conservatoire de Versailles
24 rue de la Chancellerie 78000 Versailles
Tél. : 01 39 66 30 10

Conservatoire de Rueil-Malmaison
182, avenue Paul Doumer 92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 01 71 06 11 00

Enseignant responsable
Evelyne Samama
evelyne.samama@uvsq.fr

Gestionnaire de scolarité:
Anne Caixinha
Bâtiment Vauban - bureau 405 - Tél. : 01 39 25 53 97
anne.caixinha@uvsq.fr

Reprise d'études
Déborah Cousseau
Bâtiment d'Alembert - Tél. : 01 39 25 46 09
deborah.cousseau@uvsq.fr

Service Orientation et insertion professionnelle
Tél. : 01 39 25 56 10
orientationsqy.defip@uvsq.fr

Contacts formation continue

- MME ÉVELYNE SAMAMA